

**No Stress,  
Restez Zen,  
Sigma  
s'occupe de  
votre projet...**



*...Notre métier, le clef en main*



**Contractant Général**

INDUSTRIE  
BUREAUX  
COMMERCE  
LOGISTIQUE  
PÔLES DE SERVICE  
HÔTELLERIE & RESTAURATION



[www.sigma-construction.com](http://www.sigma-construction.com)

## 1. Qui est Sigma ?

Sigma propose à son client une offre clef en main et sur mesure qui comprend :

- l'étude du projet
- la définition du coût de réalisation
- la réalisation des travaux
- les assurances

Cette offre décrit clairement les besoins et les prestations et engage, contractuellement Sigma pour la conception et la réalisation du projet.

Suivant la complexité du projet, cette offre est réalisée après les réunions de travail nécessaires avec le client ou après une mission d'étude préliminaire rémunérée.

Cette mission peut comprendre notamment des tâches diverses comme :

- la recherche du terrain, l'étude de la programmation, des relevés complexes de bâtiments existants, des études architecturales...

Une fois le contrat établi et signé par les deux parties, Sigma réalise les études au sein de sa société d'architecture et fait réaliser par ses sous-traitants les travaux.

Des réunions régulières permettent de vérifier la conformité des études et des travaux respectant le contrat conclu. Cette manière de faire est appréciée par les clients qui font appel à un interlocuteur unique.

Cela leur permet d'avoir très rapidement un engagement sur le coût, une réactivité immédiate, des délais de réalisation.

**Sigma s'engage par contrat sur le respect de la qualité, des prix et des délais.**

## 2. Pourquoi choisir Sigma ?

Sigma se charge de **l'ensemble de l'opération, de la conception jusqu'à la réalisation.**

Par souci de tranquillité, le Client confie l'ensemble des études techniques et administratives à Sigma qui va se charger, pour lui, de faire réaliser les travaux par des entreprises fiables et compétentes.

En s'engageant sur un délai garanti et un budget forfaitaire, le Client est assuré que son projet sortira en temps et en heure suivant un degré de qualité contractuel.

## 3. Quelle est l'avantage de Sigma par rapport à une entreprise générale ?

Les entreprises générales sont habituellement des entreprises de gros œuvre qui sous-traitent le reste des corps d'état. Leur compétence est avérée mais leur souplesse et leur prix dissuade parfois les maîtres d'ouvrages.

Sigma ne privilégie aucun corps d'état et pilote de la même façon l'ensemble des acteurs du projet.

De plus, en retenant des entreprises en corps d'état séparés, de tailles adaptées au projet, **les coûts sont optimisés car non majorés** des frais généraux souvent élevés d'une entreprise générale.

Plus de souplesse, plus économique et avec les mêmes engagements contractuels qu'une entreprise générale : pourquoi hésiter ?

## 4. J'ai l'habitude de travailler avec un architecte-maître d'œuvre, donc pourquoi consulterai-je Sigma ?

SIGMA dispose de la même rigueur et méthodologie de travail qu'un maître d'œuvre.

A compétence équivalente, on peut penser que les solutions et services sont similaires.

Cependant, l'architecte-maître d'œuvre n'est pas habilité à s'engager aussi fortement que SIGMA.

Il ne peut pas contractuellement remettre un prix de travaux ferme et définitif

(il ne fait qu'estimer une enveloppe financière), ni garantir un délai (son planning n'est que prévisionnel et dépend des engagements de chaque entreprise).

## 5. Que puis-je confier à SIGMA ?

Avec SIGMA, tout client peut s'engager en deux temps :

- Confier à SIGMA uniquement une étude qui pourra vous servir à retenir le partenaire d'exécution de votre choix. Bien qu'en règle générale, le rapport de confiance installé pendant cette première phase, incite la majorité de nos clients à nous confier la totalité du travail à réaliser, nous tenons à laisser l'entière liberté à nos clients de choisir un autre partenaire pour la réalisation des travaux.

- Confier à SIGMA un projet, déjà avancé dans son étude, pour mener à bien sa réalisation et son exécution.

Les rapports de travail restent transparents du début à la fin et reposent sur une entente et sur la confiance.

Nous ne signons de contrat qu'une fois toutes les questions abordées et clarifiées par nos réponses et propositions.

## 6. Le clef en main, c'est quoi ?

SIGMA engage sa compétence et son expérience opérationnelle en ayant constitué au préalable une équipe de partenaires spécialisés, apte à répondre à la totalité des exigences (techniques, économiques et de terrain) en matière de bâtiments de toutes natures :

Industrie, Tertiaire, Immeubles d'habitation, Réhabilitation...

SIGMA est le titulaire unique du marché et le seul interlocuteur avec le Maître d'Ouvrage et les entreprises intervenantes sur son chantier. Un contrat unique est conclu entre le client et SIGMA qui garantit le respect des engagements en matière de Prestations, Délais et Prix.

## 7. L'avantage du clef en main, c'est quoi ?

Le client sera toujours gagnant en ayant affaire à un contractant, puisque les devis fournis par ce dernier s'avèrent généralement moins élevés que ceux proposés lors des appels d'offres "classiques".

Cet avantage tarifaire s'explique par la fidélisation des entreprises de construction avec lesquelles le contractant est amené à travailler. SIGMA est "apporteur d'affaires" à leur égard.

SIGMA dispose par ailleurs d'une force de fidélisation qui séduit les sociétés qui travaillent avec elle.

Et surtout : SIGMA garde la maîtrise totale des opérations "de A à Z", ce qui n'est pas pour déplaire aux sociétés chargées de la construction, car elle peut leur offrir ainsi des garanties de paiement dont elles ne disposent pas lorsqu'elles travaillent 'en direct' avec le client final.